

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRETE DU PRESIDENT
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Interruption de la Circulation
LA ROUTE DEPARTEMENTALE D237E3
au territoire de la commune de WIMILLE
TRAVAUX
Maintenance en chaussée pour ENEDIS
Section hors agglomération
du 10 mai 2023 au 12 mai 2023

Le Président du Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Règlement Général de Voirie Interdépartemental, approuvé par arrêté n°A2015-01, en date du 21 septembre 2015 par Monsieur le Président du Conseil départemental,

Vu l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière,

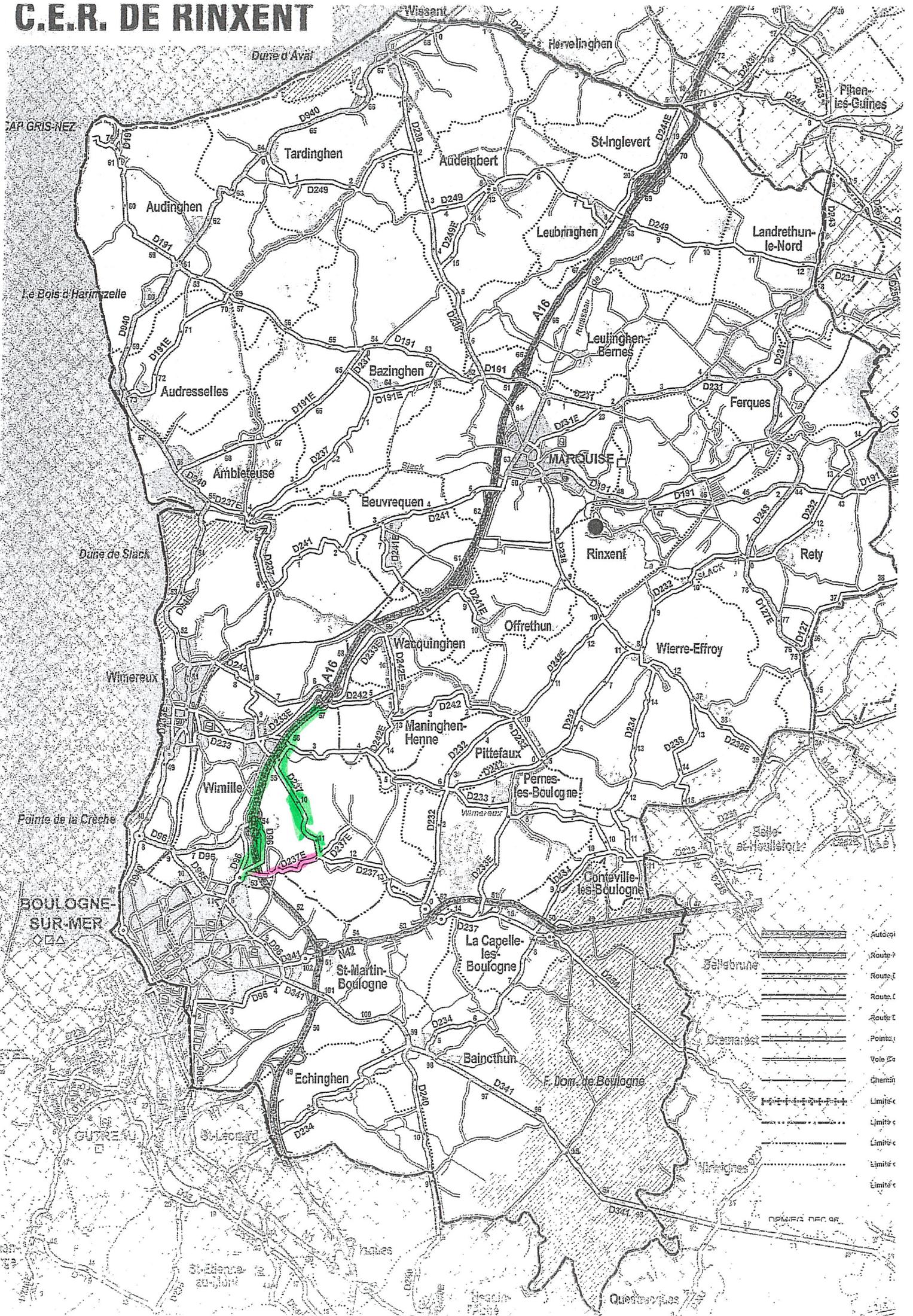
Considérant la demande du 07/04/2023, par laquelle DS LITTORAL, fait connaître le déroulement des travaux de Maintenance en chaussée pour ENEDIS, du 10/05/2023 au 12/05/2023,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers du domaine public routier départemental, la réalisation des travaux de Maintenance en chaussée pour ENEDIS, va nécessiter une interruption de la circulation sur la route départementale D237E3 du PR 20+1067 au PR 20+1071, hors agglomération, du 10 mai 2023 au 12 mai 2023, et qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et de prévenir les accidents,

Considérant l'avis de Monsieur le Maire de la commune de WIMILLE,

Considérant l'information faite auprès de Monsieur le Commissaire de Police de BOULOGNE-SUR-MER,

C.E.R. DE RINXENT



- Autoroute
- Route A
- Route B
- Route C
- Route D
- Pointe
- Voie Co
- Chemin
- Limite c
- Limite c
- Limite c